



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Rapport d'audit sur les subventions pour le tir

La FST et le DDPS créent un groupe de travail

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) recommande de réduire les subventions pour les munitions cart. 11 dans son rapport d'audit. Le tir avec l'actuelle arme de l'armée, le fusil d'assaut 90, doit être davantage encouragé à l'avenir. Le DDPS et la FST examinent désormais ensemble les mesures à prendre.

Dans le cadre d'un rapport d'audit, le Contrôle fédéral des finances (CDF) recommande de rendre le tir hors du service au fusil d'assaut 90 le plus attractif possible par rapport au fusil d'assaut 57. Concrètement, le tir avec l'actuelle arme de l'armée (F ass 90) doit être plus fortement encouragé à l'avenir. En même temps, le CDF suggère de réduire les subventions de la munition cart. 11.

Dans son rapport, le CDF n'a pas relevé d'indices ou de faits permettant de conclure que les indemnités versées au titre de la défense nationale suisse ne seraient pas rentables dans une large mesure ou qu'il en résulterait des effets d'aubaine importants.

Les sociétés de tir doivent continuer à délester l'armée dans la formation de l'arme personnelle dans les écoles et les cours militaires. Il est question ici par exemple des cours pour jeunes tireurs ou de la réalisation hors du service des exercices fédéraux (Programme obligatoire et Tir en campagne).

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a informé la Fédération sportive suisse de tir (FST) des résultats du rapport d'audit du CDF. Le DDPS entend examiner d'autres mesures dans le cadre de la révision de l'Ordonnance sur le tir. Il les élaborera d'ici fin 2022 en concertation avec l'Administration fédérale des finances et en collaboration avec la Fédération sportive suisse de tir (FST). En fin de compte, l'armée est également intéressée à rendre le fusil d'assaut 90 plus attractif à l'avenir par rapport au fusil d'assaut 57.

La Fédération sportive suisse de tir participera à la révision dans le cadre de ce groupe de travail et défendra le plus possible les intérêts des tireuses et des tireurs.

Glossaire

Munition cart. 11: La cartouche 11 (7.5 x 55mm) est une cartouche à percussion centrale et fut la munition standard de l'armée suisse pour l'arme personnelle de 1911 à 1994. La cart. 11 est utilisée pour le tir au fusil d'assaut 57 ou au mousqueton.

Munition cart. 90: La cartouche 90 (5.56 x 45mm) est l'actuelle munition de l'armée suisse pour le fusil d'assaut 90. Comme son nom l'indique, elle a été introduite en 1990.



Together
ahead. RUAG

